

Département de la Savoie
COMMUNE DE CHAMOIX-SUR-GELON

2022/26

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2022/26

Nombre de membres :

- en exercice : 15

- présents : 14

- votants : 14

Date de Convocation : 27/09/2022

Date d'Affichage : 11/10/2022

Télétransmis le : 11/10/2022

L'An deux mille vingt-deux, le 6 octobre à 19 heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alexandre DALLA-MUTTA, Maire

Étaient présents : Stéphane AGUETTAZ, Irène BILLIET, David BOUVET, Cécile DEBRION, Philippe FANTIN, Muriel GUERIN, Jean Louis LANDAZ, Sarah PINOT, Sébastien SENIS, Danièle THIABAUD, Fabrice VILLIERMET, Guy VIOUDY, Manon WANTELLET

Était excusé avec pouvoir :

Était absent : Roland BOUVET (excusé)

Secrétaire de séance : Stéphane AGUETTAZ

OBJET : Subventions aux associations

Le Conseil Municipal,

- 2 élus (GUERIN M, DEBRION C.) étant partie prenante dans des associations concernées par l'attribution de subvention, se retirent de la salle et ne prennent pas part au vote
- Après en avoir délibéré,

DECIDE d'allouer aux associations les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	Montant subvention
AMICALE BOULES	300 €
ENSEMBLE VOCAL INTERLUDE	300 €
DACS	100 €
ASS. PARENTS D'ELEVE ECOLE ELEMENT.	500 €
SOU ECOLE MATERNELLE	400 €
HAND BALL CLUB	500 €
CHAMOIX CULTURE ANIMATION	300 €
BASKET CLUB	300 €
HARMONIE D'ALBERTVILLE	500 €
REGUL'MATOUS	100 €
CHAMOIX SPORT FOOT	400 €
AINES RURAUX LA CASCADE	300 €
SCOUTS ET GUIDES DE France ALBERTVILLE	300 €
ASSOCIATION MONO BASKET	200 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,